

COLOS® SOLUTIONS 2D – CONDITIONS D'UTILISATION ET CONTRAT DE LICENCE (TULA)

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES ; DÉFINITIONS

1.1 Les présentes Conditions d'Utilisation et le Contrat de Licence (« TULA ») s'appliquent et régissent l'abonnement du Client (ci-après, le « Licencié ») aux CoLOS® 2D Solutions (« Abonnement ») fourni par Markem-Image (ci-après « Markem-Image » ou « Fournisseur ») tel que défini dans le Devis, tel que ce terme est défini dans les présentes. Le Devis et le présent TULA constituent l'intégralité de l'accord entre les parties concernant les CoLOS® 2D Solutions (l'« Accord »). Le Fournisseur et le Licencié sont ci-après désignés individuellement comme une « Partie » et collectivement comme les « Parties ».

Toutes conditions supplémentaires ou différentes déjà ou ultérieurement proposées par le Licencié, que ce soit dans un bon de commande ou dans toute autre communication ou autrement, sont par les présentes rejetées et ne s'appliqueront pas sauf si elles sont signées et approuvées par le Fournisseur. Le fait que le Fournisseur ne s'oppose pas aux dispositions contenues dans un bon de commande ou toute autre communication du Fournisseur ne sera pas interprété comme une renonciation à l'Accord ni comme une acceptation de telles dispositions. Le Licencié sera réputé avoir consenti à l'Accord par l'acceptation de l'une quelconque des CoLOS® 2D Solutions. Aucune commande ne sera contraignante pour le Fournisseur tant qu'elle n'aura pas été acceptée par le Fournisseur. L'acceptation est, dans tous les cas, conditionnée à l'accord du Licencié aux termes et conditions énoncés dans l'Accord. Après l'acceptation par le Fournisseur, le Licencié ne peut pas modifier sa commande sans le consentement écrit du Fournisseur.

1.2 En utilisant le CoLOS® 2D Solutions, le Licencié est en mesure de gérer un groupe d'objets physiques ou numériques liés à une expérience numérique via NFC, QR, URL, Wi-Fi, Bluetooth ou tout autre protocole de connectivité ("Objets ou Produits"), et de gérer le contenu associé à ces Objets ("Données d'Objet ou Données de Produit") et d'utiliser d'autres fonctionnalités des CoLOS® 2D Solutions.

1.3 Le terme « **CoLOS® 2D Solutions** » désigne CoLOS® 2D Activate et CoLOS® 2D Engage.

1.4 Le terme « **Devis** » désigne un document de commande ou une commande en ligne spécifiant les services à fournir en vertu des présentes, conclu entre le Licencié et MARKEM-IMAJE, y compris tout avenant, politique, documentation et supplément qui y sont joints ou qui y sont mentionnés.

1.5 Le terme « **Données d'interaction** » désigne les données générées à la suite d'une interaction d'un appareil en réseau avec un Objet.

1.6 Le terme « **Données Client** » désigne toute donnée, y compris les données personnelles, que le Licencié ou ses Utilisateurs Nommés saisissent, téléchargent ou rendent autrement disponibles aux CoLOS® 2D Solutions. Les Données Client n'incluent aucune donnée générée par le CoLOS® 2D Solutions elles-mêmes concernant leur fonctionnement, leurs performances ou leur utilisation.

1.7 Le terme « **Service Data** » désigne toute donnée générée par CoLOS® 2D Solutions relative à son fonctionnement, ses performances ou son utilisation, y compris les Interaction Data et toute analyse, télémétrie, journaux, statistiques, modèles ou informations qui en sont dérivées.

1.8 Le terme “**Aggregated Data**” désigne des données qui ont été agrégées, anonymisées ou désidentifiées de sorte qu’elles n’identifient pas le Licencié ni aucune personne physique.

1.9 Le terme “**Feedback**” désigne toute suggestion, idée, demande d’amélioration, recommandation ou autre contribution fournie par le Licencié ou ses Utilisateurs Nommés concernant les CoLOS® 2D Solutions.

2. MODIFICATIONS À TULA

2.1 MARKEM-IMAJE se réserve le droit de modifier ce TULA à tout moment et sans préavis en publiant la version la plus récente du TULA sur le site web suivant: <https://www.markem-imaje.com/terms-and-conditions>.

2.2 L’usage par le Licencié des CoLOS® 2D Solutions et de tout service connexe sera régi par la version du TULA en vigueur à la date à laquelle le Licencié accède aux CoLOS® 2D Solutions.

3. COMPTE UTILISATEUR

3.1 L’usage des solutions CoLOS® 2D nécessite l’enregistrement d’un compte utilisateur. Il n’existe aucun droit à l’enregistrement. MARKEM-IMAJE se réserve le droit de rejeter les demandes d’enregistrement pour quelque raison que ce soit ou sans raison, à sa seule discrétion.

3.2 Les solutions CoLOS® 2D sont des solutions commerciales uniquement destinées aux clients de MARKEM-IMAJE.

3.3 Le Licencié peut demander des comptes utilisateurs pour des employés nommément désignés du Licencié ("Utilisateurs désignés"). Ces comptes d’Utilisateurs désignés seront réputés être des comptes utilisateurs du Licencié et le Licencié sera entièrement responsable de tous les comptes d’Utilisateurs désignés.

3.4 MARKEM-IMAJE accordera l'accès et l'utilisation des CoLOS® 2D Solutions aux utilisateurs enregistrés conformément aux termes et conditions énoncés dans l'Accord.

4. PROCESSUS D'INSCRIPTION

4.1 Pendant le processus d'inscription, le Titulaire de licence peut demander l'accès aux CoLOS® 2D Solutions en adressant une demande correspondante à MARKEM-IMAJE (par e-mail ou par téléphone) contenant une adresse e-mail valide du Titulaire de licence et de tous les Utilisateurs Nommés ("Données du Titulaire de licence").

4.2 Après acceptation de la demande d'enregistrement du Licencié, MARKEM-IMAJE fournira au Licencié des mots de passe liés aux adresses e-mail du Licencié et des Utilisateurs Nommés ("Données de Connexion").

5. RESPONSABILITÉ POUR LES DONNÉES DE CONNEXION

5.1 Le Licencié est responsable de ce qui suit:

5.1.1 garder toutes les Données de Connexion confidentielles et veiller à ce que les Données de Connexion ne soient pas divulguées à des tiers ni utilisées par ceux-ci;

5.1.2 informer immédiatement MARKEM-IMAJE si le Licencié a des raisons de supposer que les Données de Connexion ont été divulguées à un tiers ou utilisées par un tiers;

5.2 Le Licencié ne doit pas fournir d'accès à CoLOS® 2D Solutions à des tiers ni à quiconque autre qu'un Utilisateur Nommé.

5.3 Le Licencié veillera à ce que les Utilisateurs Nommés respectent également les obligations énoncées aux présentes et restera responsable de ce respect.

5.4 MARKEM-IMAJE ne pourra être tenu responsable de tout dommage résultant de toute utilisation ou de tout accès non autorisé aux CoLOS® 2D Solutions.

5.5 Le Licencié est responsable de toute utilisation et de tout accès aux CoLOS® 2D Solutions par les Utilisateurs Nommés, ainsi que du respect du présent Accord et des lois applicables. Le Licencié doit notifier immédiatement MARKEM-IMAJE de tout accès ou utilisation non autorisé ou si des informations de compte sont perdues ou volées. Si le Licencié prend connaissance d'une violation du présent Accord par un Utilisateur Nommé, il mettra immédiatement fin à l'accès de cet Utilisateur Nommé aux CoLOS® 2D Solutions et notifiera MARKEM-IMAJE par écrit de ce problème.

6. MISE À JOUR DES DONNÉES

Le Licencié doit maintenir les Données du Licencié à jour à tout moment et doit informer MARKEM-IMAJE de toute modification des Données du Licencié en modifiant les Données du Licencié dans les paramètres personnels de CoLOS® 2D Solutions ou, si cela n'est pas possible, en envoyant les Données du Licencié modifiées à MARKEM-IMAJE.

7. FRAIS ET PAIEMENT POUR L'ABONNEMENT

7.1 Usage. L'accès aux solutions CoLOS® 2D et l'accès aux données de produit ou d'objet doivent être achetés auprès de MARKEM-IMAJE conformément à la liste de prix actuelle correspondante de MARKEM-IMAJE.

7.2 Frais. Le Licencié paiera tous les frais spécifiés dans le Devis. Sauf accord contraire écrit, les frais sont basés sur le nombre de Produits ou Objets du Licencié, et non sur l'utilisation réelle, sauf dans le cas des Interactions Excédentaires, qui sont les interactions au-delà des interactions incluses spécifiées dans le Devis. Les Interactions Excédentaires peuvent entraîner des frais supplémentaires conformément aux conditions énoncées dans le Devis applicable ou le barème tarifaire.

7.3 Facturation et paiement. Le Licencié fournira à MARKEM-IMAJE des informations de carte de crédit valides et à jour, ou un bon de commande valide ou un document alternatif raisonnablement acceptable pour MARKEM-IMAJE. Si le Licencié fournit des informations de carte de crédit à MARKEM-

IMAJE, le Licencié autorise MARKEM-IMAJE à débiter cette carte de crédit pour tous les Abonnements. Ces frais seront facturés à l'avance, soit annuellement, soit conformément à toute fréquence de facturation différente indiquée dans le Devis applicable. Si le Devis précise que le paiement sera effectué par un moyen autre qu'une carte de crédit, MARKEM-IMAJE facturera le Licencié à l'avance et autrement conformément au Devis pertinent. Sauf indication contraire dans le Devis, les montants facturés sont dus nets à 30 jours à compter de la date de facture. Le Licencié est responsable de fournir à MARKEM-IMAJE des informations de facturation et de contact complètes et exactes et d'informer MARKEM-IMAJE de toute modification de ces informations.

7.4 Frais de retard. Si tout montant facturé n'est pas reçu par MARKEM-IMAJE à la date d'échéance, alors sans limiter les droits ou recours de MARKEM-IMAJE, (a) ces frais peuvent accumuler des intérêts de retard au taux de 1,5% du solde impayé par mois, ou au taux maximal autorisé par la loi, selon le plus bas, et/ou (b) MARKEM-IMAJE peut exiger un paiement anticipé pour les renouvellements d'abonnement et les commandes futurs.

7.5 Suspension du service et exigibilité anticipée. Si tout montant dû par le Licencié en vertu du présent accord ou de tout autre accord relatif aux services MARKEM-IMAJE est en retard de 30 jours ou plus (ou de 10 jours ou plus dans le cas des montants que vous avez autorisés MARKEM-IMAJE à facturer sur la carte de crédit du Licencié), MARKEM-IMAJE peut, sans limiter les autres droits et recours de MARKEM-IMAJE, rendre immédiatement exigibles les obligations de frais impayés du Licencié en vertu de ces accords afin que toutes ces obligations deviennent immédiatement dues et payables, et suspendre les services MARKEM-IMAJE au Licencié jusqu'à ce que ces montants soient payés en totalité. À l'exception des clients payant par carte de crédit ou prélèvement automatique dont le paiement a été refusé, MARKEM-IMAJE donnera au Licencié un préavis d'au moins 10 jours indiquant que le compte du Licencié est en retard, avant de suspendre les services au Licencié.

7.6 Taxes. Le Licencié est responsable de toutes les taxes, charges et droits applicables à chaque transaction, y compris, sans limitation, toute taxe sur les ventes, l'utilisation, la valeur ajoutée, les droits de douane, les taxes d'accise, les retenues à la source et autres taxes et droits similaires imposés par toute entité gouvernementale fédérale, étatique, provinciale, locale ou autre, à l'exclusion des taxes basées sur le revenu net de MARKEM-IMAJE. Si MARKEM-IMAJE est tenu de percevoir des taxes, le montant approprié sera alors ajouté à la facture applicable. Si le Licencié est tenu de retenir ou de déduire une quelconque taxe de tout paiement dû en vertu des présentes, le Licencié augmentera la somme payable à MARKEM-IMAJE de sorte que MARKEM-IMAJE reçoive un montant égal à la somme qu'il aurait reçue si le Licencié n'avait effectué aucune retenue ou déduction.

7.7 Fonctionnalités futures. Le Licencié accepte que le paiement des frais ne soit pas subordonné à la livraison de fonctionnalités ou de caractéristiques futures, ni dépendant de commentaires publics oraux ou écrits faits par MARKEM-IMAJE concernant des fonctionnalités ou caractéristiques futures.

8. RETRAIT DES DROITS D'ACCÈS

8.1 MARKEM-IMAJE est en droit de retirer ou de limiter temporairement ou définitivement les droits d'accès du Licencié ou d'un Utilisateur Nommé aux Solutions CoLOS® 2D, aux services associés et/ou au contenu fourni via les Solutions CoLOS® 2D, en particulier les Données d'Objet ou de Produit qui ont été

précédemment accordées au Licencié, en désactivant les Données de Connexion du Licencié ou de l'Utilisateur Nommé concerné si MARKEM-IMAJE a des raisons de supposer que le Licencié lui-même ou un Utilisateur Nommé viole ou a violé une disposition de ce TULA ou des lois applicables.

8.2 MARKEM-IMAJE informera le Licencié par e-mail de tout retrait des droits d'accès du Licencié ou d'un Utilisateur Nommé.

8.3 En cas de retrait temporaire, MARKEM-IMAJE réactivera les Données de Connexion du Titulaire de licence ou de l'Utilisateur Nommé après que la violation aura été corrigée à la satisfaction de MARKEM-IMAJE. MARKEM-IMAJE informera le Titulaire de licence de la réactivation des Données de Connexion par e-mail.

8.4 En cas de retrait permanent, les données de connexion du Licencié ou de l'Utilisateur Nommé ne peuvent pas être réactivées et le Licencié ou l'Utilisateur Nommé concerné sera définitivement exclu des CoLOS® 2D Solutions.

8.5 Tout retrait (qu'il soit permanent ou temporaire) n'affectera pas l'obligation du Licencié de payer tous les frais.

9. DURÉE ET RÉSILIATION

9.1 La durée initiale de ce TULA commence à la Date de Début indiquée dans le Devis et, sauf résiliation anticipée conformément aux dispositions expresses du présent TULA, restera en vigueur pendant la durée indiquée dans le Devis, y compris toute période de renouvellement (« Durée »). MARKEM-IMAJE peut résilier ce TULA pour quelque raison que ce soit moyennant un préavis de quatre-vingt-dix (90) jours adressé au Licencié. L'avis peut être émis par e-mail aux fins de la présente Section. Le Licencié peut résilier ce TULA pour quelque raison que ce soit moyennant un préavis écrit de quatre (4) semaines, toutefois au plus tôt soixante (60) jours avant l'expiration de la Durée spécifiée dans le Devis.

9.2 Chaque Partie peut résilier le présent TULA, avec effet sur notification écrite à l'autre Partie, si l'autre Partie viole substantiellement le présent Accord, et que cette violation : (A) ne peut être remédiée ; ou (B) pouvant être remédiée, n'est pas remédiée dans les 60 jours après que la Partie non défaillante a fourni à la Partie défaillante une notification écrite de ladite violation ; ou chaque Partie peut résilier le présent TULA, avec effet immédiat sur notification écrite à l'autre Partie, si l'autre Partie : (A) devient insolvable ou est généralement incapable de payer, ou ne paie pas, ses dettes lorsqu'elles deviennent exigibles ; (B) dépose ou fait l'objet du dépôt contre elle d'une requête de faillite volontaire ou involontaire, ou devient autrement soumise, volontairement ou involontairement, à toute procédure en vertu de toute loi nationale ou étrangère sur la faillite ou l'insolvabilité ; (C) effectue ou cherche à effectuer une cession générale au bénéfice de ses créanciers ; ou (D) demande ou se voit nommer un séquestre, syndic, administrateur, ou agent similaire nommé par ordonnance d'un tribunal compétent pour prendre le contrôle ou vendre toute partie importante de ses biens ou de son activité.

9.3 À l'expiration ou à la résiliation anticipée du présent TULA, le Licencié devra immédiatement cesser toute utilisation des CoLOS® 2D Solutions et, sans limiter les obligations du Licencié au titre du présent TULA, le Licencié devra supprimer, détruire ou retourner toutes les copies des Informations Confidentielles de MARKEM-IMAJE et certifier par écrit à MARKEM-IMAJE que ces Informations Confidentielles ont été supprimées ou détruites. Aucune expiration ni résiliation n'affectera l'obligation

du Licencié de payer tous les frais qui peuvent être devenus exigibles avant cette expiration ou résiliation, ni ne donnera droit au Licencié à un quelconque remboursement.

9.4 Toutes les données du Licencié seront supprimées 90 jours après la prise d'effet de la résiliation, sauf si la loi applicable exige autrement.

9.5 Les termes et conditions destinés à survivre à l'expiration ou à la résiliation de ce TULA continueront de s'appliquer.

10. SERVICES ET DISPONIBILITÉ

10.1 Les services CoLOS® 2D Solutions consistent à mettre à disposition du Licencié des Données d'Objet ou de Projet via une interface utilisateur web accessible le site web MARKEM-IMAJE et à fournir des capacités d'interrogation et de génération de rapports ainsi que des services de gestion des licences de tags.

10.2 MARKEM-IMAJE fera de son mieux pour fournir un accès aux CoLOS® 2D Solutions et à tout ou partie des Object-Data et des services associés soumis au présent TULA. MARKEM-IMAJE se réserve le droit d'améliorer, d'étendre, de modifier ou de supprimer les Object-Data en tout ou en partie (p. ex. en relation avec les fonctionnalités).

10.3 MARKEM-IMAJE fera des efforts raisonnables pour maintenir l'accès aux CoLOS® 2D Solutions disponible pour le Licencié à tout moment. Cependant, des interruptions de service ou des problèmes de performance peuvent survenir pour des raisons techniques, par ex. pénuries d'électricité, réparations d'urgence, défaillance des systèmes de télécommunication, maintenance ou problèmes de réseau. MARKEM-IMAJE fera des efforts raisonnables pour minimiser de telles perturbations lorsqu'elles relèvent du contrôle raisonnable de MARKEM-IMAJE.

10.4 La formation MARKEM-IMAJE achetée par le Licencié telle que spécifiée dans le Contrat de services SaaS ou le Devis sera disponible pour une durée maximale d'un (1) an à compter du début de la Date de Début.

11. DROITS D'UTILISATION

11.1 Le CoLOS® 2D Solutions et les Object-Data sont protégées par le droit d'auteur et d'autres dispositions légales. Pendant la Durée, MARKEM-IMAJE accorde au Licencié un droit révocable, non exclusif, non transférable et mondial d'accéder aux solutions CoLOS® 2D et d'utiliser les fonctionnalités des solutions CoLOS® 2D fournies par MARKEM-IMAJE, y compris l'accès aux Object-Data, pour ses propres besoins internes d'entreprise, à condition que cette utilisation soit conforme aux dispositions des présentes TULA, aux lois applicables et à toute autre condition convenue par les parties.

11.2 En cas de retrait de l'enregistrement ou de résiliation du présent TULA – quelle qu'en soit la raison – le droit d'utilisation énoncé ci-dessus prendra fin, en cas de retrait temporaire limité à la durée de ce retrait conformément à la section 8.3.

11.3 Sauf dans la mesure expressément permise par le présent TULA, le Licencié ne doit pas (et ne doit permettre à aucun tiers de) :

- 11.3.1 procéder à l'ingénierie inverse, désassembler, décompiler, décodé, adapter, ou autrement tenter de dériver ou d'obtenir l'accès au code source de l'une quelconque des CoLOS® 2D Solutions ou de toute partie de celles-ci; ou
- 11.3.2 copier, modifier, adapter, traduire, améliorer ou autrement créer toutes œuvres dérivées ou améliorations des CoLOS® 2D Solutions; ou
- 11.3.3 contourner, enfreindre ou désactiver tout dispositif de sécurité, contrôle de copie ou outil de gestion des droits numériques, ou toute autre protection utilisé par l'une quelconque des CoLOS® 2D Solutions; ou
- 11.3.4 développer, produire, commercialiser, distribuer, concéder sous licence, vendre ou autrement mettre à disposition tout produit ou service, ou tout composant de produit ou de service, qui pourrait ou vient concurrencer les CoLOS® 2D Solutions, y compris toute API's ou tout kit de développement qui sont basés sur les CoLOS® 2D Solutions ou qui en constituent autrement une modification ; ou
- 11.3.5 fournir, louer, prêter, utiliser en temps partagé ou autrement utiliser ou permettre à d'autres d'utiliser CoLOS® 2D Solutions, les services associés et/ou le contenu fourni via CoLOS® 2D Solutions, en particulier Object-Data, à des tiers ou au bénéfice de tiers.
- 11.3.6 utiliser les Solutions CoLOS® 2D, les services associés, les résultats, ou toute donnée non publique mise à disposition via les Solutions pour entraîner, développer, améliorer ou évaluer tout modèle, algorithme ou service d'intelligence artificielle ou d'apprentissage automatique qui est indépendant des Solutions CoLOS® 2D ou concurrent de celles-ci, sans le consentement écrit préalable de MARKEM-IMAJE.

12. AUCUNE UTILISATION ILLÉGALE, NUISIBLE OU OFFENSANTE

12.1 Le Licencié doit:

- 12.1.1 s'abstenir de toute forme d'utilisation non autorisée des CoLOS® 2D Solutions, des services associés ou du contenu fourni via les CoLOS® 2D Solutions, en particulier Object-Data, y compris, sans s'y limiter, les tentatives visant à surmonter ou contourner les mécanismes de sécurité des CoLOS® 2D Solutions ou à les rendre autrement inopérants, l'utilisation de programmes informatiques permettant des extractions automatiques de données, ainsi que l'utilisation et/ou la diffusion de virus, vers, chevaux de Troie, attaques par force brute, spam ou l'utilisation d'autres liens, programmes ou procédés conçus pour endommager MARKEM-IMAJE, les CoLOS® 2D Solutions, le contenu fourni via les CoLOS® 2D Solutions, en particulier Object-Data, ou d'autres utilisateurs; et
- 12.1.2 prendre toutes les mesures nécessaires et raisonnables pour prévenir ou limiter les dommages causés par l'utilisation de CoLOS® 2D Solutions, des services associés ou du contenu fourni via CoLOS® 2D Solutions, en particulier Object-Data, notamment pour organiser la sauvegarde régulière de ses propres données en dehors de CoLOS® 2D Solutions.
- 12.1.3 ne pas utiliser ni faire ou encourager d'autres à utiliser les Solutions CoLOS® 2D à des fins illégales, nuisibles ou offensantes. Cela inclut la transmission, le stockage, l'affichage, la distribution ou toute autre mise à disposition de contenus illégaux, nuisibles ou offensants, tels que : (i) des contenus qui enfreignent ou détournent tout droit de tiers, en particulier les droits de propriété intellectuelle ; (ii) des contenus diffamatoires, obscènes, abusifs, portant atteinte à la vie privée, racistes, sexuellement explicites,

susceptibles d'avoir une influence indésirable sur le développement moral des jeunes ou autrement répréhensibles.

12.1.4 effectuer, faire effectuer ou encourager d'autres personnes à effectuer toute activité susceptible de nuire au fonctionnement des CoLOS® 2D Solutions, y compris, sans s'y limiter, (a) des attaques par déni de service (DoS), (b) la surcharge du système par mail bombing, news bombing, des attaques de diffusion, ou des techniques de flooding; ou (c) des techniques de surveillance ou de crawling.

12.2 LE LICENCIÉ INDEMNISERA ET DÉFENDRA MARKEM-IMAJE CONTRE TOUTES PERTES, DOMMAGES ET DÉPENSES (Y COMPRIS LES HONORAIRES D'AVOCAT ET AUTRES FRAIS DE DÉFENSE DANS TOUTE ACTION) QU'IL POURRAIT SUBIR OU ENGAGER À LA SUITE DE : (I) L'UTILISATION, L'EXPLOITATION OU L'ACCÈS AUX PRODUITS OU SERVICES MARKEM-IMAJE PAR LE LICENCIÉ, (II) L'ALTÉRATION OU LA MODIFICATION DES PRODUITS OU L'UTILISATION OU LA COMBINAISON DES PRODUITS AVEC D'AUTRES PRODUITS OU DISPOSITIFS PAR LE LICENCIÉ, (III) UN ACTE OU UNE OMISSION NÉGLIGENT(E) OU INTENTIONNEL(LE) DU LICENCIÉ OU (IV) LA VIOLATION PAR LE LICENCIÉ DU PRÉSENT TULA.

13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ; DONNÉES

13.1 Le CoLOS® 2D Solutions sont fournies en tant que service, et le Licencié ne se voit pas accorder de licence sur le logiciel sous-jacent. Aucun titre ni droit de propriété sur les solutions CoLOS® 2D n'est transféré au Licencié, et le titre de CoLOS® 2D Solutions ainsi que tous les droits applicables relatifs aux brevets, droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle sur le CoLOS® 2D Solutions ou la documentation associée, ainsi que toutes copies, modifications ou parties fusionnées de CoLOS® 2D Solutions et/ou de la documentation, sont et resteront à tout moment la propriété exclusive de MARKEM-IMAJE. Le Licencié reconnaît que le CoLOS® 2D Solutions sont confidentielles et propriétaires de MARKEM-IMAJE et contiennent des secrets commerciaux de MARKEM-IMAJE. Le Licencié accepte de conserver le CoLOS® 2D Solutions u sein de son organisation et ne devra pas, sans le consentement écrit exprès de MARKEM-IMAJE, publier, communiquer ou divulguer à des tiers toute partie des solutions CoLOS® 2D I de quelque manière que ce soit.

13.2 Données du Licencié. Entre les parties, le Licencié conserve tous les droits sur les Données du Licencié. Le Licencié accorde à MARKEM-IMAJE une licence mondiale, gratuite, sous-licenciable, transférable et non exclusive pour héberger, copier, stocker, traiter, transmettre, afficher et modifier les Données du Licencié dans la mesure nécessaire pour fournir, exploiter, maintenir, sécuriser et prendre en charge les CoLOS® 2D Solutions. La licence accordée dans la présente Section 13.2 est perpétuelle et irrévocable uniquement en ce qui concerne les Données de Service et les Données Agrégées déjà générées et survit en conséquence à la résiliation.

13.3 Données de Service. Entre les parties, MARKEM-IMAJE détient tous les droits sur les Données de Service, y compris tous les droits de propriété intellectuelle y afférents. MARKEM-IMAJE peut collecter, conserver, utiliser, analyser, divulguer et exploiter les Données de Service à toute fin licite, y compris l'exploitation, la sécurisation et l'amélioration des CoLOS® 2D Solutions, l'analytique, l'analyse comparative, le développement de produits et l'entraînement de modèles analytiques et d'apprentissage automatique, dans chaque cas conformément aux lois applicables en matière de protection des données et à la politique de confidentialité de MARKEM-IMAJE.

13.4 Données Agrégées. MARKEM-IMAJE peut générer des Données Agrégées à partir des Données du Licencié et des Données de Service. MARKEM-IMAJE détient tous les droits sur les Données Agrégées. MARKEM-IMAJE peut utiliser, concéder sous licence, vendre, divulguer, créer des œuvres dérivées à partir des Données Agrégées et autrement exploiter les Données Agrégées à toute fin légale pendant la Durée et à perpétuité après la résiliation.

13.5 Commentaires. Dans toute la mesure permise par la loi applicable, le Licencié cède irrévocablement à MARKEM-IMAJE tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Commentaires. Dans la mesure où une telle cession n'est pas effective, le Licencié accorde à MARKEM-IMAJE une licence perpétuelle, irrévocable, mondiale, libre de redevances, entièrement acquittée, pouvant faire l'objet de sous-licences et transférable pour utiliser les Commentaires à toute fin, et le Licencié renonce, et fera en sorte que ses Utilisateurs Nommés renoncent, à tout droit moral sur les Commentaires dans toute la mesure permise par la loi applicable. Lorsque cette renonciation n'est pas permise, le Licencié s'engage à ne pas faire valoir de tels droits moraux à l'encontre de MARKEM-IMAJE.

13.6 Lorsque le Licencié a également souscrit à d'autres services hébergés MARKEM-IMAJE régis par les MARKEM-IMAJE SaaS Service Terms ou a obtenu une licence pour un logiciel MARKEM-IMAJE sur site ou intégré en vertu du Contrat de Licence Utilisateur Final (« EULA »), chaque accord régit son objet respectif. L'EULA régit la propriété intellectuelle de tout logiciel sur site ou intégré. Les MARKEM-IMAJE SaaS Service Terms régissent la propriété intellectuelle de tout autre service hébergé. Le présent TULA régit la propriété intellectuelle des CoLOS® 2D Solutions, des services associés, des Données du Licencié, des Données de Service et des Données Agrégées générées par les CoLOS® 2D Solutions. Lorsqu'une question de propriété intellectuelle n'est pas expressément traitée dans le présent TULA, les dispositions correspondantes des MARKEM-IMAJE SaaS Service Terms s'appliquent par référence, et lorsque ni le présent TULA ni les MARKEM-IMAJE SaaS Service Terms ne traitent de la question, l'EULA s'applique par référence.

13.7 La présente Section 13 survit à la résiliation ou à l'expiration du présent TULA.

14. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

14.1 Les Parties conviennent que chaque partie traitera, appliquera, consultera et utilisera les données personnelles de l'autre partie uniquement dans la mesure nécessaire pour se conformer au présent Accord. Les deux parties s'engagent à respecter les lois applicables et les meilleures pratiques relatives à la confidentialité et à la sécurité des données. Chaque partie devra mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre toute altération accidentelle ou non autorisée et toute divulgation ou tout accès par des tiers. De plus amples informations sur la manière dont le Fournisseur traite les données personnelles peuvent être trouvées dans la politique de confidentialité applicable de MARKEM-IMAJE à l'adresse www.markem-imaje.com/privacy-for-customers ou obtenues en écrivant à privacy@markem-imaje.com.

14.2 Les parties reconnaissent que le Prestataire traitera des données à caractère personnel pour le compte du Client afin d'exécuter ses obligations en vertu du présent Accord et, en conséquence, que le Titulaire de licence est le responsable du traitement et que le Prestataire est le sous-traitant aux fins des lois applicables en matière de protection des données. À cette fin, les Parties ont conclu un avenant de

traitement des données définissant la portée, la nature et la finalité du traitement des données par le Prestataire (le « Data Processing Addendum »). Les données à caractère personnel traitées par le Prestataire pour le compte du Titulaire de licence peuvent, sous réserve de garanties appropriées comme l'exige la législation applicable en matière de protection des données, être transférées et stockées en dehors de l'Espace économique européen (EEE) ou du pays où se trouvent le Titulaire de licence et les utilisateurs autorisés des CoLOS® 2D Solutions afin que le Prestataire puisse exécuter les CoLOS® 2D Solutions. Le Titulaire de licence veille à disposer de tous les consentements et avis nécessaires (ou d'une autre base légale) afin de permettre le transfert licite des données à caractère personnel au Prestataire pour la durée et les finalités du présent Accord, de sorte que le Prestataire puisse légalement utiliser, traiter et transférer les données à caractère personnel conformément au présent Accord pour le compte du Client.

15. AUCUNE GARANTIE, INDEMNITÉS OU RESPONSABILITÉS

15.1 MARKEM-IMAJE ne pourra être tenue responsable ni du contenu de tiers, ni de tout dommage ou autre défaillance résultant de tout défaut des logiciels ou matériels du Licencié ou de leur incompatibilité avec le CoLOS® 2D Solutions. MARKEM-IMAJE ne sera pas non plus responsable de tout dommage ou autre défaillance résultant du fait que l'Internet n'était pas disponible ou fonctionnait mal.

15.2 L'utilisation de CoLOS® 2D Solutions et des services correspondants nécessite l'utilisation de systèmes techniques spéciaux tels que des appareils utilisateurs finaux, des programmes logiciels, des réseaux de transmission, des télécommunications et d'autres services fournis par des tiers, lesquels peuvent tous entraîner des coûts supplémentaires. MARKEM-IMAJE ne fournit pas de tels appareils utilisateurs finaux, programmes logiciels, canaux de communication, services de télécommunications ou autres services et n'assumera donc aucune responsabilité pour ces services fournis par des tiers

15.3 CoLOS® 2D SOLUTIONS EST FOURNI "TEL QUEL" SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS SANS LIMITATION TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ÉTAT, D'UTILISATION ININTERROMPUE, DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE NON-CONTREFAÇON.

15.4 Nonobstant toute disposition contraire de Accord, et dans la mesure permise par la loi applicable, le Fournisseur ne sera pas responsable envers le Licencié ou toute autre personne pour l'un quelconque des types de pertes ou dommages suivants découlant de l'Accord ou en relation avec celui-ci (qu'ils résultent d'un délit civil (y compris la négligence), d'une violation de contrat, d'une violation de garantie, de la responsabilité du fait des produits ou autrement et que ces pertes ou dommages soient ou non prévisibles, prévus ou connus: (i) toute perte d'activité, de profits, de clientèle, de revenus, de contrats, d'économies anticipées, toute dépense inutile, tout arrêt de production, toute perte ou tout dommage de matériaux ou de produit, toute réclamation de tiers ou toute perte ou corruption de données (que l'un quelconque de ces types de pertes ou dommages soit direct, indirect ou consécutif); ou (ii), toute perte ou tout dommage général, punitif, spécial, accessoire, contributif, indirect ou consécutif de quelque nature que ce soit, quelle qu'en soit la cause.

15.5 Dans la mesure permise par la loi applicable, la responsabilité globale du Fournisseur découlant de ou liée à l'Abonnement, ou au Contrat, qu'elle découle de ou soit liée à une violation de contrat, à un

délict (y compris la négligence) ou autrement, ne devra en aucun cas excéder le montant net reçu par le Fournisseur pour l'Abonnement donnant lieu à une telle cause d'action. Les parties reconnaissent que les frais ont été déterminés sur la base de la limitation de responsabilité qui précède. Toute réclamation du Licencié concernant le présent Contrat ou l'Abonnement couvert par celui-ci devra être notifiée et formulée par écrit au Fournisseur dans un délai d'un (1) an à compter de la date de fourniture ou de mise à disposition de cet Abonnement ; à défaut, la réclamation sera réputée abandonnée.

16. INDEMNISATION POUR VIOLATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

16.1 Sous réserve des limitations énoncées aux présentes, MARKEM-IMAJE défendra, à ses frais, toute action intentée contre le Licencié dans la mesure où elle est fondée sur une réclamation selon laquelle l'utilisation des CoLOS® 2D SOLUTIONS conformément au présent TULA porte atteinte ou viole tout brevet, droit d'auteur, marque, secret commercial ou autre droit de propriété intellectuelle appartenant à un tiers dans le pays où le Licencié accède aux CoLOS® 2D SOLUTIONS, à condition que le Licencié (i) notifie immédiatement par écrit MARKEM-IMAJE de ladite réclamation ; (ii) ne fasse aucune admission concernant la réclamation ni ne tente de la régler ou de la transiger ; (iii) donne à MARKEM-IMAJE l'autorité expresse de mener toutes les négociations et procédures judiciaires, et de régler tout litige, découlant de ladite réclamation ; et (iv) fournisse à MARKEM-IMAJE toutes les informations, documents et l'assistance disponibles que MARKEM-IMAJE peut raisonnablement exiger.

16.2 Si l'utilisation des CoLOS® 2D SOLUTIONS est jugée constituer une contrefaçon et fait l'objet d'une injonction, MARKEM-IMAJE peut, à sa seule discrétion : (i) obtenir pour le Licencié le droit de continuer à utiliser les CoLOS® 2D SOLUTIONS ; ou (ii) modifier les CoLOS® 2D SOLUTIONS afin qu'elles ne constituent plus une contrefaçon. Si de tels recours ne sont pas raisonnablement disponibles, MARKEM-IMAJE peut résilier l'abonnement aux CoLOS® 2D SOLUTIONS et rembourser une partie équitable des frais d'abonnement payés, amortie conformément aux pratiques comptables standard.

16.3 Nonobstant toute disposition contraire dans ce TULA, et dans toute la mesure permise par la loi applicable, MARKEM-IMAJE n'aura aucune responsabilité ni obligation d'indemnisation envers le Licencié au titre de la présente Section 15 ou de toute autre disposition du présent TULA si le Licencié est en violation du présent TULA, ou si la violation alléguée est fondée sur ou résulte de : (i) la modification des CoLOS® 2D SOLUTIONS par toute personne autre que MARKEM-IMAJE; (ii) l'utilisation des CoLOS® 2D SOLUTIONS d'une manière non conforme à la documentation fournie au Licencié ou au présent TULA; (iii) l'utilisation des CoLOS® 2D SOLUTIONS en combinaison ou en lien avec des équipements, dispositifs, logiciels ou données non fournis ou autorisés par MARKEM-IMAJE si cette combinaison ou ce lien a causé la violation; (iv) l'utilisation de toute version non à jour des CoLOS® 2D SOLUTIONS après que MARKEM-IMAJE a mis une version mise à jour à disposition; (v) le manquement du Licencié à mettre en œuvre un correctif, patch ou une mise à jour mis à disposition par MARKEM-IMAJE; (vi) les Licensee Data, le contenu fourni via les CoLOS® 2D SOLUTIONS, en particulier les Object Data ou Product Data, ou tout matériel fourni ou téléchargé par le Licencié ou ses Utilisateurs Nommés; ou (vii) l'utilisation des CoLOS® 2D SOLUTIONS au-delà du périmètre du Devis ou de l'abonnement applicable.

16.4 La responsabilité totale de MARKEM-IMAJE découlant de toute réclamation pour contrefaçon au titre de la présente Section 16 ne dépassera en aucun cas le moindre des montants suivants : (a) les frais

payés par le Licencié à MARKEM-IMAJE pour les CoLOS® 2D SOLUTIONS au cours de la période de douze (12) mois précédant l'événement donnant lieu à la réclamation, ou (b) USD 50,000 (cinquante mille dollars américains, ou valeur équivalente en monnaie locale).

16.5 La présente Section énonce la responsabilité unique et exclusive de MARKEM-IMAJE, ainsi que le recours exclusif du Licencié, en cas d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers relative aux CoLOS® 2D SOLUTIONS au titre du présent TULA.

17. CESSION

Le Licencié ne peut céder aucun de ses droits ni déléguer aucune de ses obligations en vertu des présentes, dans chaque cas que ce soit volontairement, involontairement, par effet de la loi ou autrement, sans le consentement écrit préalable de MARKEM-IMAJE. Toute cession ou délégation prétendue en violation de la présente Section sera nulle et non avenue. Aucune cession ou délégation ne libérera la Partie cédante ou délégante de l'une quelconque de ses obligations en vertu des présentes. Le présent TULA lie et s'applique au bénéfice des Parties et de leurs successeurs et ayants droit autorisés respectifs. Aucune cession ou délégation ne libérera le Licencié de l'une quelconque de ses obligations en vertu du présent TULA. MARKEM-IMAJE peut céder l'un quelconque de ses droits ou déléguer l'une quelconque de ses obligations à toute Société Affiliée ou à toute personne acquérant la totalité ou la quasi-totalité des actifs de MARKEM-IMAJE sans le consentement du Licencié.

18. AUCUNE REPRÉSENTATION

L'enregistrement n'autorise aucune des Parties à faire des déclarations juridiquement contraignantes au nom des deux Parties conjointement, ni au nom de l'autre Partie concernée, et ne les autorise pas non plus à imposer une quelconque obligation à l'autre Partie concernée ni à la représenter de quelque autre manière que ce soit.

19. AUCUNE COMPENSATION

Sauf disposition contraire prévue dans la présente TULA, aucune Partie ne sera autorisée à compenser les créances qu'elle pourrait détenir au titre de la présente TULA avec les créances qu'une autre Partie pourrait détenir au titre de la présente TULA, sauf si les droits ou créances de la Partie invoquant un droit de compensation ne sont pas contestés ou ont été confirmés par une décision définitive d'un tribunal compétent ou d'un tribunal arbitral ou – si cela est revendiqué dans le cadre d'une procédure judiciaire – si une décision sur les droits et créances de la Partie peut être rendue lors de la dernière audience orale.

20. RÉGLEMENTATION DES EXPORTATIONS & CONFORMITÉ

20.1 Dans l'exécution de ses obligations et l'exercice de ses droits au titre de l'Accord, le Licencié doit, à tout moment, agir de manière éthique et conformément à toute législation, réglementation, codes de

pratique, lignes directrices et autres exigences applicables de tout gouvernement compétent, organisme ou autorité gouvernementale ou de régulation, ou tout autre organisme pertinent dans toute juridiction dans laquelle le Fournisseur et/ou le Licencié sont établis ou mènent des opérations relatives au Contrat, y compris (sans limitation) toute loi applicable en vigueur de temps à autre concernant la corruption, les actes frauduleux, les pratiques corrompues et/ou le blanchiment d'argent, telle que modifiée, ainsi que toute loi applicable en vigueur de temps à autre concernant les réglementations d'importation/exportation, les taxes et/ou les douanes et droits (la « Législation Import/Export »).

20.2 Le Licencié doit s'assurer que les CoLOS® 2D Solutions, ainsi que tout produit ou technologie acquis auprès du Fournisseur en vertu du Contrat, ne seront pas exportés, vendus, détournés, transférés ou autrement cédés en violation de la législation sur l'importation/exportation, que ce soit sous leur forme originale ou après avoir été incorporés dans d'autres éléments.

20.3 Le Fournisseur s'attend à ce que le Licencié se conforme à toutes les lois et réglementations applicables en matière de contrôle des exportations, et le Fournisseur ne doit pas s'engager, directement ou indirectement, dans des activités commerciales avec des parties restreintes ou pour des utilisations finales restreintes. Le Licencié reconnaît et accepte que le Fournisseur a déterminé qu'il ne vendra pas, ne fournira pas, ne transférera pas ni n'exportera, directement ou indirectement, ni ne soutiendra CoLOS® 2D Solutions ou tout autre produit ou service vers ou dans tout pays faisant l'objet d'un programme officiel de sanctions initié par une autorité compétente dans toute juridiction dans laquelle le Fournisseur et/ou le Licencié sont établis ou mènent des opérations liées au Contrat. En outre, en raison de la situation politique et humanitaire actuelle ainsi que des risques de réputation et commerciaux associés au commerce avec les régions non contrôlées de l'Ukraine (telles que la Crimée, Sébastopol, Zaporizhzhia, la République populaire de Louhansk-LNR, Kherson, la République populaire de Donetsk -DNR), la Russie, le Bélarus, Cuba, l'Iran, la Syrie, le Soudan, la Corée du Nord et l'Afghanistan, le Fournisseur a déterminé qu'il ne vendra pas, n'exportera pas ni ne réexportera, directement ou indirectement, vers ou pour une utilisation dans ces pays/régions ou pour soutenir (y compris la livraison de pièces de rechange et de consommables) des clients et utilisateurs situés dans ces pays/régions, toute CoLOS® 2D Solutions fournie dans le cadre ou en relation avec ce Contrat. En ce qui concerne le Myanmar (Birmanie), la vente et le support vers ce pays devront d'abord être vérifiés auprès du Fournisseur au cas par cas. La liste des pays/régions peut varier en fonction des événements internationaux, et le Fournisseur mettra cette liste à jour en conséquence. En outre, le Fournisseur peut, à sa seule discrétion, décider de ne pas vendre ni soutenir CoLOS® 2D Solutions à des entités figurant sur les listes de parties restreintes'. Le Licencié ne sera pas en droit de faire une quelconque réclamation contre le Fournisseur dans le cas où le Fournisseur refuserait de vendre et de soutenir le Licencié dans l'un quelconque de ces pays/régions ou de vendre à l'une quelconque de ces entités. Le Licencié ne devra pas vendre, exporter ou réexporter, directement ou indirectement, toute CoLOS® 2D Solutions fournie dans le cadre ou en relation avec ce Contrat vers ou pour une utilisation dans l'un quelconque des pays/régions énumérés ci-dessus.

20.4 Le Licencié s'engage à faire de son mieux pour garantir que l'objectif des paragraphes 20.1 à 20.3 est respecté par tout tiers plus en aval dans la chaîne commerciale, y compris d'éventuels revendeurs.

20.5 Le Licencié mettra en place et maintiendra un mécanisme de surveillance adéquat pour détecter les comportements de tout tiers plus en aval dans la chaîne commerciale, y compris d'éventuels revendeurs, qui iraient à l'encontre de l'objectif des paragraphes 20.1 à 20.3.

20.6 Le Licencié doit se conformer pleinement à la législation relative à la protection des données et à la vie privée dans toutes les juridictions concernées et doit veiller à ce que ses employés, agents et sous-traitants respectent les dispositions de cette législation.

20.7 Toute violation des sections 20.1 à 20.5 constituera une violation substantielle d'un élément essentiel du présent Accord, et le Fournisseur sera en droit de rechercher des recours appropriés, y compris, mais sans s'y limiter:

(i) résiliation du présent Accord; et

(ii) une pénalité égale à la valeur totale du présent Contrat et au prix des solutions CoLOS® 2D exportées.

20.8 Le Licencié informera immédiatement le Fournisseur de tout problème dans l'application des paragraphes 20.1 à 20.6, y compris toute activité pertinente de tiers susceptible de contrecarrer l'objectif des paragraphes 20.1 à 20.3. Le Licencié mettra à la disposition du Fournisseur les informations concernant le respect des obligations prévues aux paragraphes 20.1 à 20.6 dans un délai de deux (2) semaines à compter de la simple demande de ces informations.

21. INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Toutes les informations non publiques, confidentielles ou exclusives du Fournisseur, y compris, sans s'y limiter, les spécifications, échantillons, modèles, conceptions, plans, dessins, documents, données, données d'exploitation, opérations commerciales, listes de Licenciés, tarifs, remises ou rabais, divulguées par le Fournisseur (ou l'une de ses sociétés affiliées ou sous-traitants ou sous-fournisseurs) à l'Acheteur, qu'elles soient divulguées oralement ou divulguées ou accessibles sous forme écrite, électronique ou sous toute autre forme ou support, et qu'elles soient ou non marquées, désignées ou autrement identifiées comme « confidentielles » dans le cadre du présent Accord, sont confidentielles, exclusivement destinées à l'exécution du présent Accord et ne peuvent être divulguées ou copiées sauf autorisation écrite préalable du Fournisseur. Sans limiter ce qui précède, les CoLOS® 2D Solutions et les termes et l'existence du présent Accord constituent des informations confidentielles du Fournisseur. Toute information confidentielle échangée pendant la durée de l'Abonnement doit être utilisée par le Licencié uniquement aux fins de l'Abonnement, et le Licencié ne divulguera pas, ni ne permettra la divulgation, directement ou indirectement, à un tiers sans le consentement écrit préalable du Fournisseur. À la demande du Fournisseur, le Licencié devra rapidement retourner ou détruire tous les documents et autres matériels reçus du Fournisseur. Le Fournisseur aura droit à une injonction pour toute violation de la présente section. La présente section ne s'applique pas aux informations qui sont : (a) dans le domaine public ; (b) connues du Licencié au moment de la divulgation ; ou (c) légitimement obtenues par le Licencié sur une base non confidentielle auprès d'un tiers. Le Licencié lui-même ne devra pas, et ne permettra à aucune partie de, procéder à une ingénierie inverse des CoLOS® 2D Solutions et/ou des composants des CoLOS® 2D Solutions. Les obligations prévues dans la présente section survivront à la résiliation ou à l'expiration du présent Accord pour quelque raison que ce soit. 20. CESSION. Le Licencié ne peut céder le présent Accord sans l'approbation écrite préalable du Fournisseur. Cette approbation peut être accordée ou refusée par le Fournisseur à sa seule discrétion.

22. INTÉGRALITÉ.

Cet Accord constitue l'intégralité de l'accord entre le Fournisseur et le Licencié en ce qui concerne son objet. Les termes du Contrat sont indépendants et dissociables de sorte que si une disposition n'est pas exécutoire, cela n'affecte pas le reste des dispositions. Aucune renonciation à un terme de cet Accord ne sera effective sauf si elle est faite par écrit et signée par la partie contre laquelle la renonciation est

invoquée. Une telle renonciation ne constituera pas une renonciation ne continue ni une renonciation à tout autre terme, manquement ou défaut. Le Fournisseur ne sera pas responsable des erreurs typographiques.

23. LANGUE

Ces Conditions seront en anglais et dans la langue locale du pays dans lequel le Fournisseur a son siège social, la langue officielle locale prévalant sur l'anglais en cas de litige.

24. DROIT APPLICABLE ET RÉOLUTION DES LITIGES.

Le présent Accord et toutes les réclamations découlant de la relation entre le Fournisseur et le Licencié seront interprétés, régis et appliqués conformément aux lois du pays du Fournisseur, sans égard aux principes de conflit de lois et à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Les parties conviennent que tout litige entre le Fournisseur et le Licencié pouvant découler de ou être lié au Contrat ou à toute transaction entre eux sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du lieu du siège social du Fournisseur et chacune consent par les présentes à la compétence de ces tribunaux. Le Fournisseur peut demander des mesures provisoires ou injonctives devant tout tribunal compétent.